



Appui à la Lutte Anti Braconnage et à l'application effective de la loi faunique dans le Landscape de Maringa Lopori Wamba (MLW)

Pays	République Démocratique du Congo
Bénéficiaire	JURISTRALLE
Montant total du projet	91 276 €
Montant de la subvention FFEM	41 640 € (46%)
Partenaires financiers	US Fish and Wildlife Service (37 775 €), Juristralle (11 177 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	3 septembre 2013

Contexte

JURISTRALLE a pour mission la promotion en RDC du droit de l'environnement. Son équipe a dirigé le volet juridique de plusieurs projets/consultations dans le Landscape de Maringa-Lopori-Wamba (MLW) (REDD, création de la Réserve d'Iondji, prévention et gestion des conflits, application et renforcement de la loi, etc.) soutenu par le CARPE-USAID via AWF auprès de qui l'ONG bénéficie d'une excellente image.

Le projet vise à décourager et à terme, à stopper la chasse et le trafic des bonobos et des éléphants dans le Landscape de MLW, au nord de la RDC. Cette pratique organisée et structurée a des incidences catastrophiques sur ces deux espèces emblématiques menacées (respectivement EN et VU), chassées pour leur viande, les propriétés aphrodisiaques de certains organes et le trafic de l'ivoire et ce malgré leur protection intégrale par la loi congolaise et la CITES. Cette situation s'explique essentiellement par un manque de connaissance et d'application effective de la loi faunique sur le terrain, le manque de compréhension des enjeux qui pèsent sur ces espèces de la part des communautés. Le déclin des populations est accentué par un taux de reproduction faible chez ces espèces et la pression forte exercée sur leur habitat.

Objectifs

Ce projet cherche à combattre le problème du braconnage en intervenant à l'échelle de l'ensemble de la filière c'est-à-dire de la chasse à la consommation en passant par la commercialisation. Il cible 250 000 personnes pour la sensibilisation ainsi qu'une dizaine de journalistes, 50 acteurs locaux (inspecteurs, gestionnaires, autorités locales, chasseurs, représentants des communautés) pour le renforcement des capacités.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- Appui à la Lutte anti-braconnage (LAB) et l'application effective de la loi faunique à travers :
 - Le renforcement des agents de l'état en moyens matériels, afin d'augmenter leurs capacités à intervenir efficacement dans le Landscape ;
 - Le lobbying auprès des autorités pour une meilleure application de la loi faunique ;
 - La réalisation d'enquête sur la filière et la cartographie des flux de commerce ;
 - La réalisation de 8 contrôles dans les marchés du Landscape et dans les grandes villes de la province ;



- Le suivi et l'accompagnement des procédures judiciaires et juridiques dans le domaine de la répression des violations aux lois fauniques ;
 - La mise en place d'un système de dénonciations, de recueil de plaintes et d'appui au travail de points focaux LAB à échelle décentralisée ;
 - La formation des gestionnaires de 3 AP du Landscape et de leurs équipes sur l'utilisation du logiciel SMART et sur la LAB.
- Sensibilisation large et ciblée (Kinshasa, MLW) sur la législation, les résultats de l'enquête à travers :
- La réalisation d'ateliers de sensibilisation à l'attention des personnes clés (autorités administratives et coutumières, inspecteurs des AP, chasseurs, ONG locales et secteur privé), sur la thématique du trafic de faune sauvage à l'intérieur du landscape ;
 - La diffusion d'émissions radio sur le trafic de la faune sauvage ;
 - La réalisation et la diffusion de bulletins d'information sur la situation de la faune au sein du Landscape MLW ;
 - La formation des journalistes sur le sujet du trafic de faune sauvage.

Ce projet a été défini en synergie avec le consortium des acteurs de la conservation du Landscape et sur la base d'une répartition concertée des actions à mener en fonction de la compétence de chacun. Une partie du projet sera mis en œuvre au sein du Landscape, sur le terrain. Un certain nombre d'activités se focaliseront sur trois grandes villes du Landscape, directement impactées par ces questions de trafic de faune sauvage (Djolu, Lomako et Basankusu) et le volet sensibilisation et communication aura pour certaines composantes une dimension nationale.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Cleo MASHINI

cleo.mashini@juristrale.org